

Dans un deuxième temps :

- Ajout de volets d'isolation améliorés et de soupapes à bas point de consigne;
- Des sangles non absorbantes remplacent les sangles absorbantes de TCE actuelles requises pour le transport et la sortie des tubes du bassin dégraisseur;
- Réalisation du colmatage de fuites et du refroidissement du TCE pour diminuer son évaporation.

Un système au charbon activé de récupération des vapeurs de TCE (émises durant le séchage des tubes) afin de les récupérer et de les recycler au dégraisseur n'a pas été retenu à cause des coûts élevés de cette solution.

L'existence de solvant ou de procédés substitués aqueux ou semi-aqueux ont été étudiés, mais ne sont pas des voies faciles. Les solvants disponibles sont soit encore problématiques pour l'environnement, peu abordables économiquement ou encore assez nouveaux pour nécessiter des efforts de recherche préalables à leur utilisation industrielle (ex. : solvants issus de la biomasse). Les procédés substitués sont peu abordables économiquement.

Des résultats pour l'environnement

Sur le plan environnemental, les modifications diminuent les pertes de TCE dans l'atmosphère et réduisent ainsi la consommation annuelle de TCE de l'entreprise. La diminution est de 41% et devrait atteindre 68,4%, soit 35 t/an, une fois tous les changements effectués. Sur un horizon de quatre ou cinq ans, Spectube envisage de diminuer l'utilisation de TCE à presque zéro, en développant de nouvelles avenues offertes par les technologies de dégraissage en phase de vapeur au TCE, les technologies aqueuses ou semi-aqueuses, les solvants substitués ou encore l'utilisation d'huiles solubles dans l'eau.

Des résultats pour l'entreprise

Sur le plan économique, les investissements consentis pour optimiser les pertes au dégraisseur permettent des réductions récurrentes annuelles importantes du coût d'achat de matières premières de TCE, soit 59 000\$/an avec un rendement du capital investi sur sept mois.

Des résultats sociaux

Pour les travailleurs de Spectube ainsi que pour les voisins industriels de l'entreprise, les pertes réduites de TCE dans l'air au travail et améliorer la qualité de l'air ambiant.

Coordonnateur du projet
Centre québécois de développement durable

Consultant au projet
MESAR/ENVIRONAIR

Partenaires d'EnviroclubMO
Développement économique Canada (DÉC)
Environnement Canada (EC)
Conseil national de recherches Canada (CNRC-PARI)

Avis important : L'objectif de cette fiche d'information est de faire connaître les réalisations effectuées en matière de prévention de la pollution dans le cadre du programme EnviroclubMO. Cette publication n'implique aucun endossement par les partenaires d'EnviroclubMO des activités de l'entreprise mentionnée. EnviroclubMO est un programme destiné à aider les petites et moyennes entreprises manufacturières à mieux intégrer les considérations environnementales dans la production et à favoriser l'implantation d'une saine gestion environnementale. Pour en connaître davantage sur EnviroclubMO, veuillez communiquer avec Environnement Canada au (514) 283-4670.